

Février 2024

I - Accidentalité locale

[données 2024 non consolidées]

Les chiffres

	Février		
	2023	2024	écart
Accidents corporels	50	48	-2
Tués	2	0	-2
Blessés	62	65	3
Blessés hospitalisés	20	18	-2



Les causes principales des accidents mortels

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

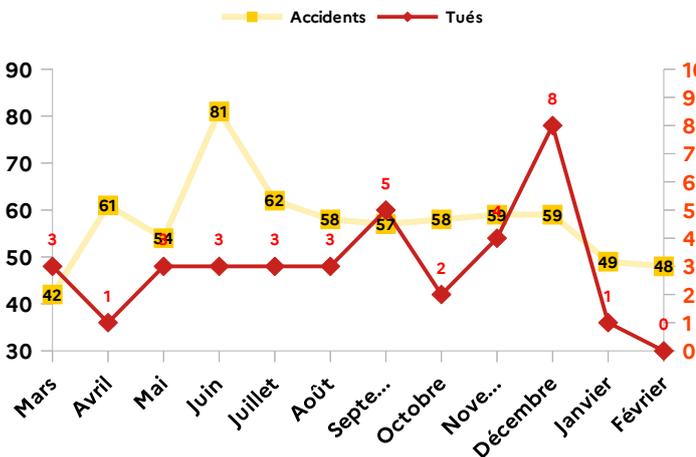
La répartition des tués par âges

Tranche d'âge	Répartition en %
Moins de 15 ans	
15-17 ans	
18-24 ans	
25-34 ans	
35-44 ans	
45-54 ans	100,00 %
55-64 ans	
65-74 ans	
Plus de 75 ans	

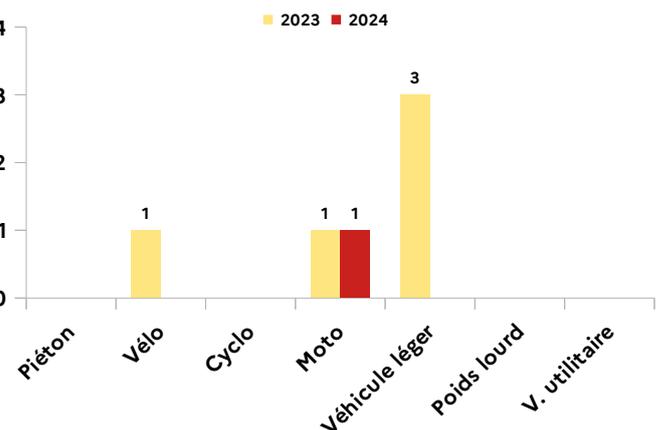
Le cumul de l'année

	Cumul de l'année		
	2023	2024	écart
Accidents corporels	114	97	-17
Tués	5	1	-4
Blessés	141	128	-13
Blessés hospitalisés	41	3	-38

Le cumul des tués sur les 12 derniers mois



Le nombre de tués par mode de déplacement



II – Infractions et Sanctions dans le Finistère

Période	Services	Alcool	Stupéfiants	Vitesse	Téléphone	Refus d'obtempérer	Total des suspensions de permis de conduire
Février	Police	35	14	1	0	0	50
	Gendarmerie	101	80	13	2	3	199
Total		136	94	14	2	3	249
2024	Police	67	28	3	0	0	98
	Gendarmerie	202	138	20	2	5	367
Total 2024		269	166	23	2	5	465

Nombre d'infractions ventilées par nature d'infraction (supérieure à la vitesse limite autorisée)

Période	Type de contrôle automatisé	< 20 km/h	>=20 et <30 km/h	>=30 et <40 km/h	>=40 et <50 km/h	>=50 km/h	Nombre total d'infractions relevées
Janvier	Radar de chantier (ETC)	972	46	12	5	6	1041
	Radar fixe (ETD et ETF)	2220	110	25	7	8	2370
	Voiture radar	685	42	10	2	0	739
	Radar tronçons (ETVM)	275	8	4	3	0	290
Total Janvier		4152	206	51	17	14	4440
2024	Radar de chantier (ETC)	972	46	12	5	6	1041
	Radar fixe (ETD et ETF)	2220	110	25	7	8	2370
	Voiture radar	685	42	10	2	0	739
	Radar tronçons (ETVM)	275	8	4	3	0	290
Total 2024		4152	206	51	17	14	4440

III – Actualités

La Sécurité routière encourage la créativité pour rendre les routes plus sûres

Deux concours qui fêtent leur 8e édition en 2024 : le **Prix innovation** et le **Challenge innovation**.



Le **Prix innovation** labellise des produits et services innovants d'entreprises ou d'associations visant à sécuriser les usagers, changer les comportements ou encore sensibiliser à la sécurité routière.



Le **Challenge innovation** récompense trois initiatives étudiantes contribuant à la sécurité routière. Les lauréats obtiennent des dotations pour développer leur produit en partenariat avec le Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI), la Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et France Universités.

Fin janvier, les jurys ont sélectionné 23 candidats sur 60 dossiers reçus.



Découvrez ci-dessous la liste des nommés 2024 de ces deux concours.

**PRIX 2024
INNOVATION
SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

**CHALLENGE 2024
INNOVATION
SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Accès immédiat à la formation « boîte manuelle » pour un titulaire du permis « boîte automatique » à partir du 1er mars 2024

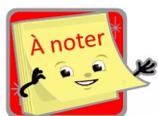
But : Encourager les jeunes à passer leur permis de conduire sur un véhicule équipé d'une boîte automatique.

Dans le cadre de la transition écologique, les véhicules thermiques équipés d'une boîte manuelle voient leur part diminuer au profit de véhicules hybrides ou électriques, équipés d'une boîte automatique.

Cela va donc impacter la formation au permis de conduire.



En savoir PLUS



RAPPEL – INFORMATION



PDASR 2024 - Appel à projets

Afin de lutter contre l'insécurité routière, l'État soutient les initiatives des acteurs locaux dans le cadre de son plan départemental d'actions de sécurité routière (Pdasr), qu'ils soient institutionnels, associatifs, issus du monde professionnel ou de la société civile, un appel à projets est proposé dans ce cadre.

Les actions proposées doivent porter sur les 5 enjeux retenus dans le document général d'orientations 2023-2027 :

- 👉 le risque routier professionnel ;
- 👉 la conduite à risques (alcool, stupéfiants, vitesse, non-respect des priorités et distracteurs) ;
- 👉 les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélo, engins de déplacement personnel motorisés et marche ;
- 👉 les deux-roues motorisés ;
- 👉 les seniors.

Les propositions d'actions concrètes et innovantes, visant la pédagogie, la sensibilisation, l'éducation ou la communication sont à transmettre à l'unité sécurité routière de la préfecture du Finistère :

Les dossiers doivent parvenir à la coordination Sécurité routière, avant le début de l'action et, au plus tard, le 15 avril 2024.

Pour plus de renseignements : pref-securite-routiere@finistere.gouv.fr



Appel à projet 2024 -PDASR



INFORMATION

Assemblée générale des Élus Référents de Sécurité Routière

L'assemblée générale des élus référents de sécurité routière se tiendra le **26 mars 2024** à la **salle socio-culturelle de PLOMELIN**.

Inscription souhaitée pour le 12 mars :

pref-securite-routiere@finistere.gouv.fr



VI – Actions de sécurité routière

Préfecture du Finistère
Coordination Sécurité Routière
2 boulevard du Finistère -
29325 Quimper cedex (Site DDTM)
e-mail : pref-securite-routiere@finistere.gouv.fr
Tél : 02 98 76 52 00

La Coordination peut, en amont, vous assister, vous conseiller et vous former sur l'organisation des actions, dès l'intention de projet, sans frais.

Depuis le 1^{er} janvier la Coordination a sensibilisé :

Formule sur mesure en 3 étapes :

- 1 - Le porteur de projet (collectivité, association ou entreprise) **informe la Coordination de son besoin** en précisant la problématique, le public visé, la période souhaitée, le lieu envisagé ;
- 2 - La Coordination **propose un ou plusieurs ateliers** selon la ou les thématique-s retenue-s et lance un appel auprès de son réseau d'intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ;
- 3 - Les **IDSR préparent et animent les ateliers choisis** avec des outils éducatifs et ludiques pour une sensibilisation interactive répondant aux besoins du demandeur.

Période	Nombre d'actions	Nombre de personnes sensibilisées
Février	25	2030
2024	36	2560

Action Savoir Rouler A Vélo (SRAV) Ecole Victoire Saint Luc LANDUDEC Du 12 et 15 février 2024

L'école Victoire Saint Luc, en partenariat avec la mairie, le pôle sécurité routière de la Préfecture du Finistère et l'association locale Breizh trail riders, ont organisé du 12 au 15 février une action de sécurité routière intitulée : **Savoir Rouler A Vélo (SRAV)**.

*Des élèves très attentifs aux consignes de
M. Francis Levasseur - IDSR*



Une partie théorique, illustrée par un diaporama en salle de classe, était présentée et animée par Mr LEVASSEUR Francis, Intervenant Départemental à la Sécurité Routière chez les CP au CM2.

La pratique s'est tenue sur un circuit équipé de signalisations verticales et horizontales sur la cour de l'école. Les élèves de CM1 et CM2 escortés par l'association Breizh Trail Rider ont pratiqué sur la voie publique dans les rues du bourg.

Objectif : permettre aux enfants du CP au CM2 l'apprentissage de la pratique du vélo et d'appréhender en toute sécurité le plus grand nombre de situations possibles dans le trafic routier. Bravo à tous !

Charte des 7 engagements + : 6 entreprises du CLUB SRE29 s'engagent pour une route plus sûre

À l'occasion du salon de la prévention et de la sécurité au travail (SAFEXPO) les 21 et 22 février 2024 au parc des expositions de Penfeld à Brest, le préfet du Finistère a décidé de mettre en avant l'engagement de plusieurs dirigeants d'entreprise du département au profit de la sécurité routière.

Depuis 2016, 35 entreprises finistériennes sont signataires de cette charte dans le département.

Aujourd'hui, ce sont 6 nouvelles entreprises qui s'engagent pour une route plus sûre et une meilleure sécurité de leurs salariés.



Les 6 nouveaux signataires sont membres du club sécurité routière en entreprise du Finistère (club SRE29) rassemblant une trentaine d'entreprises et 40 000 salariés.

LES 7 ENGAGEMENTS +

- ✔ Nous limitons aux cas d'urgence les **conversations téléphoniques** au volant
- ✔ Nous prescrivons la **sobriété** sur la route
- ✔ Nous exigeons le port de la **ceinture de sécurité**
- ✔ Nous n'acceptons pas le **dépassement des vitesses autorisées**
- ✔ Nous intégrons des **moments de repos** dans le calcul des temps de trajet
- ✔ Nous favorisons la **formation** à la sécurité routière de nos salariés
- ✔ Nous encourageons les conducteurs de **deux-roues motorisés** et les **cyclistes** à mieux s'équiper

En signant les 7 engagements + pour une route plus sûre, ces entreprises s'engagent dans une **démarche volontariste et responsable** : celle de sensibiliser leurs salariés au risque routier professionnel, en adoptant **7 principes clés** visant à **réduire les accidents de la route**.



Les entreprises signataires

